

Département de COTE D'OR  
Commune de REMILLY-SUR-TILLE

Pièce n°4-3

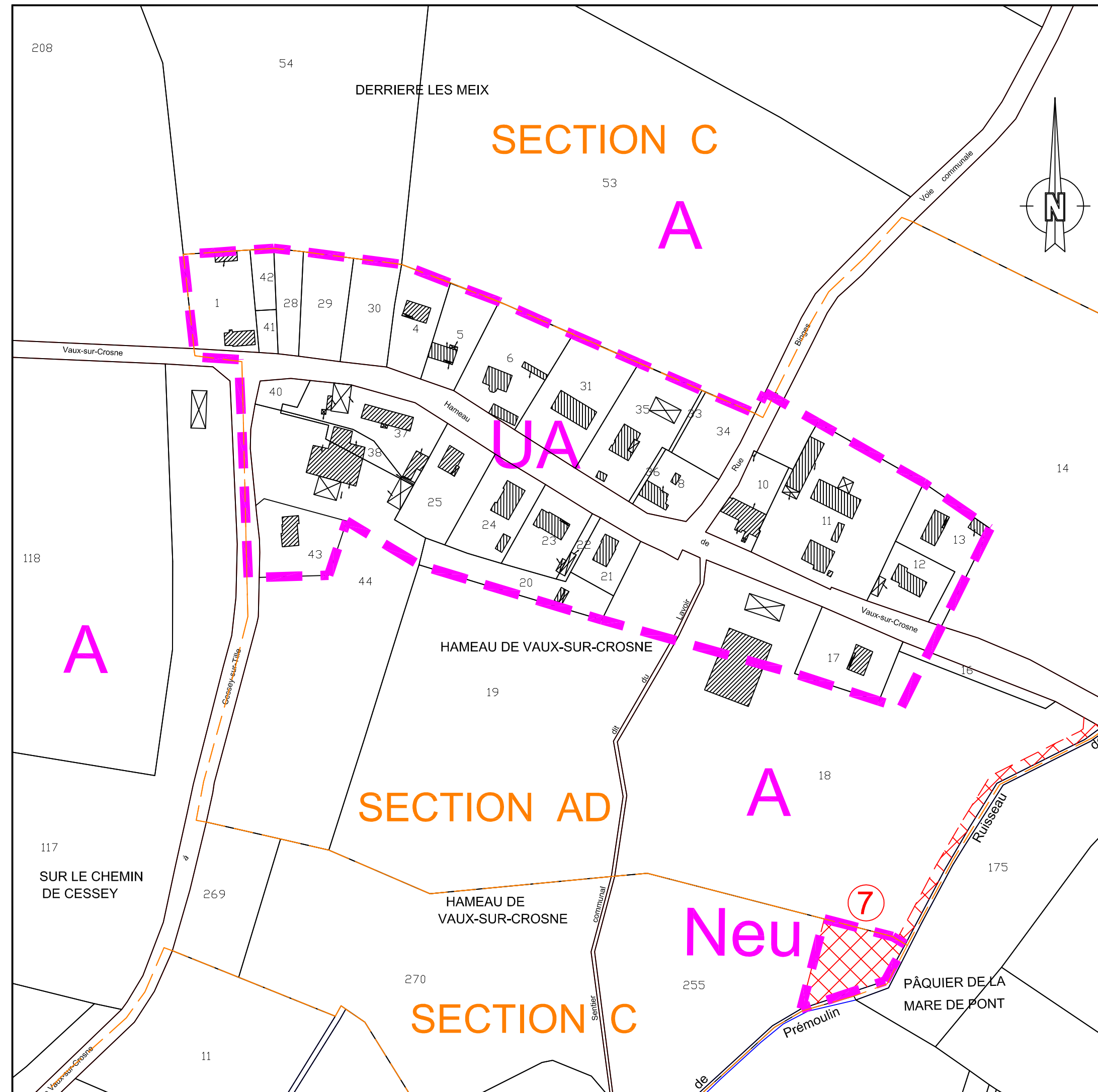
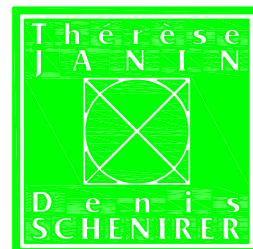
# Plan Local d'Urbanisme

## PLAN DE ZONAGE

*Hameau de Vaux-sur-Crosne*  
Echelle 1/2000

Révision prescrite le 28 Juin 2002  
PLU arrêté par DCM le 16 Février 2007  
PLU approuvé par DCM le 22 Février 2008

S.C.P. JANIN-SCHENIRER  
4B, rue de Colmar  
21000 DIJON  
Tél : 03-80-74-11-99



**LEGENDE :**

	Découpage en zones avec indication du type de la zone
	Espace boisé classé
	Emplacement réservé avec numéro de l'opération

**ZONES URBAINES :**

UA	Village ancien
UAJ	Jardins à préserver (sauf piscines non couvertes et abris de jardins)
UAh	Village ancien (zone potentiellement humide)
UD	Tissu pavillonnaire
UDa	Sous-sols interdits (limitation à 1,50m de profondeur)
UDj	Jardins à préserver (sauf piscines non couvertes et abris de jardins)
UDh	Tissu pavillonnaire (zone potentiellement humide)
UFh	Zone artisanale (potentiellement humide)

**ZONES A URBANISER :**

1AUh	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (potentiellement humide)
1AUeh	Zone à urbaniser à vocation d'équipements publics (potentiellement humide)
2AUh	Zone à urbaniser subordonnée à une évolution du PLU (potentiellement humide)

**ZONES AGRICOLES ET NATURELLES :**

A	Zone de protection des terres agricoles
Ah	Zone de protection des terres agricoles (potentiellement humide)
N	Zone naturelle et forestière
Nh	Zone naturelle et forestière (potentiellement humide)
Neu	Zone d'équipement communal de traitement des eaux usées
Neuh	Zone d'équipement communal de traitement des eaux usées (potentiellement humide)
Ncm	Zone à usage mixte de faible densité

**EMPLACEMENTS RESERVES :**

n°1	Création d'un chemin piétons le long de la Tille (berge Est) - Largeur 5m Bénéficiaire : Commune - Environ 1 820 m²
n°2	Création d'une placette de retournement à l'extrémité de la rue du Paquier Garnier Bénéficiaire : Commune - Environ 320 m²
n°3	Création d'un chemin piétons le long de la Tille (berge Ouest) - Largeur 5m Bénéficiaire : Commune - Environ 4 350 m²
n°4	Extension de la station d'épuration intercommunale Bénéficiaire : Syndicat des Eaux d'Arc-sur-Tille - Environ 5 550 m²
n°5	Elargissement de la rue de l'Eglise (création d'un trottoir) Bénéficiaire : Commune - Environ 85 m²
n°6	Elargissement de la rue de l'Eglise (création d'un trottoir) Bénéficiaire : Commune - Environ 25 m²
n°7	Création d'une nouvelle station de lagunage (Vaux sur Crosne) avec accès Bénéficiaire : Syndicat des Eaux d'Arc-sur-Tille - Environ 2 300 m²
n°8	Mise aux normes de la RD34 au Sud de la Commune (emprise totale 20m) Bénéficiaire : Conseil Général de la Côte d'Or - Environ 14 000 m²